



SPORTS
LOISIRS

Apprendre à faire du sport en s'amusant

Règlement Intérieur ABC SPORTS LOISIRS

PRÉSENCE D'UN ADULTE OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS DE 5 A 6 ANS :

Les activités (sauf jeux en bois géants) n'étant pas conçus pour les plus petits, l'âge minimum de pratique des activités physiques est réservé aux enfants de plus de 5 ans. Les enfants de 5 et 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte (au minimum un adulte pour deux enfants) sans surcoût, qui devra expliquer les consignes de sécurité et veiller à ce qu'elles soient respectées. Il pourra accompagner les enfants partout (y compris sur les trampolines) sauf sur les gros coussins gonflables (rouges).

UTILISATION DE CODES COULEURS :

Des codes couleurs sont utilisés sur certaines activités (notamment en escalade) :

VERT pour les 5 à 7 ans ; **BLEU conseillé de 8 à 10 ans** ; **ROUGE de 11 à 13 ans** ; **NOIR à partir de 14 ans**. Les enfants doivent commencer par les activités correspondant à leur âge et seulement s'ils réussissent et uniquement après accord de l'un des éducateurs sportifs, ils pourront passer à la couleur « supérieure ».

SÉCURITÉ :

- Les enfants utilisent les infrastructures sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants majeurs durant toute la durée de leur visite.
- Les enfants et les adultes accompagnants doivent respecter les conditions d'utilisation des infrastructures (capacité et âge).
- La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Les enfants ne doivent pas porter de montres et de bijoux dans les zones de jeux.
- Les enfants ne doivent pas porter de vêtement comportant un cordon au niveau du col.
- Dans le cas où un enfant se trouverait en difficulté, prévenez un membre du personnel qui se chargera d'intervenir.
- Aucun adulte ne sera admis non accompagné d'enfant(s).
- Aucun mineur ne sera admis dans le parc non accompagné d'un adulte.

La direction et les éducateurs encadrant se réservent le droit d'exclure immédiatement (sans donner lieu à aucun remboursement) toute personne ne respectant pas le règlement intérieur ou qui aurait un comportement dangereux ou irrespectueux des autres et du matériel.

HYGIÈNE :

- Port des chaussettes ou port de chaussures de sport (suivant les activités) obligatoires dans les espaces de jeux. Le port d'un pantalon (jogging, legging...) est fortement conseillé.
- Nos amis les animaux ne sont pas acceptés.
- Il est interdit de fumer (et de vapoter) à l'intérieur du bâtiment.

Tout paiement du tarif d'entrée dans la zone d'activités implique la pleine acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.